

LAMENTABLE NOTRE POLICE J'AI VECU AUSSI UNE ARESSION A MAINS ARMEE PARTIE A LA BOITE A OUBLIS

RÉGION

25/06/2021

LIÈGE – JUDICIAIRE

Pierre Meyers colsonné lors d'un home jacking : dossier classé sans suite

ALLISON MAZZOCATO

Pierre Meyers.SP



Pierre Meyers.SP

Le 3 décembre 2019, le businessman Pierre Meyers recevait la visite de deux malfrats à son domicile de Charneux (Herve). Ce soir-là, vers 20h, alors que son épouse ouvrait une porte-fenêtre, elle a fait face à un homme encagoulé et armé. L'individu était accompagné d'un complice. Les deux auteurs étaient probablement en planque aux abords de la maison, attendant le bon moment pour agir.

Une fois à l'intérieur, ils ont maîtrisé le couple sans faire usage d'une violence démesurée. Pierre Meyers, âgé de 71 ans, avait toutefois été maîtrisé et colsonné, ce qui reste particulièrement traumatisant. Les individus avaient réclamé de l'argent, des bijoux, et qu'on leur ouvre les coffres de la propriété.

L'attaque avait duré un peu plus de 30 minutes. Ce qui peut paraître rapide d'un œil extérieur, mais qui a dû sembler extrêmement long pour le couple de septuagénaires. Les malfrats ont ensuite pris la fuite, emportant un butin important, composé essentiellement d'argent et de bijoux.

L'enquête avait immédiatement été confiée à la PJF de Liège. Le parquet de Liège avait évidemment été avisé et un juge d'instruction de Verviers avait été désigné.

Un an et demi plus tard, force est de constater que les investigations n'ont toutefois malheureusement rien donné. Récemment, après la clôture de l'instruction et la transmission du dossier vers le parquet, ce dernier a tracé un réquisitoire de non-lieu. Cela ne signifie pas pour autant que le dossier est définitivement refermé. Si des éléments probants venaient à être portés à la connaissance de la justice liégeoise via, par exemple, ce qu'on appelle communément « un vent favorable », le home-invasion serait alors rouvert.

Pierre Meyers a récemment défrayé la chronique après avoir été entendu, puis placé sous mandat d'arrêt, pour abus de biens sociaux et détournement par une personne exerçant une fonction publique. Inculpation qui intervenait dans le cadre d'une instruction ouverte pour les rémunérations et les indemnités de sortie octroyées à l'ancien management de Nethys (Stéphane Moreau, Bénédicte Bayer et Pol Heyse). Pierre Meyers a été libéré sous conditions après quelques jours.

Dans son domaine, l'homme est un cador. FN Herstal, Cockerill-Sambre, Usinor, CMI et enfin Nethys, Pierre Meyers s'est fait un nom et une réputation dans le milieu liégeois des affaires. L'homme, travailleur acharné, financier de talent, cultive la discrétion. Une discrétion qui n'a toutefois pas suffi pour éloigner les truands auxquels il a fait face.